

REFERENT HANDICAP

Mission : Animer et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation.

Le référent handicap constitue une personne ressource sur le handicap pour la direction, l'équipe pédagogique, l'ensemble des formateurs et le public accueilli.

Activités du référent handicap :

- Accompagner le pilotage et la mise en œuvre de l'engagement de l'Organisme de formation dans sa démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations
- Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité du centre de formation
- Développer des ressources pour favoriser la formation des personnes en situation de handicap
- Favoriser la communication sur l'accessibilité de l'Organisme de formation auprès des publics et des partenaires
- Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès son entrée en formation et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation
- Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer
- Créer, développer et s'appuyer sur un réseau de partenaires externes pour pouvoir aménager les formations autant que nécessaire
- Anticiper la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires